



BRETAGNE ATLANTIQUE

Guide pratique #17

Appel à projets PSPC – Projets de recherche et développement Structurants pour la Compétitivité

bpifrance



Dans le cadre du programme d'investissement d'avenir, un nouvel appel «Projets de recherche et développement structurants pour la compétitivité (PSPC)» géré par Bpifrance va ouvrir. Suite au succès des appels PSPC lancés lors des PIA 1 & 2, l'Etat a décidé d'affecter 550 M€ à ce nouvel appel dans le cadre du PIA 3.

Cet AAP s'appuie toujours sur les **9 solutions de la Nouvelle France Industrielle** dont certaines peuvent vous concerner en tant que membre du Pôle Mer Bretagne Atlantique:

- Médecine du futur (biotechnologies bleues...)
- Transports de demain (navires du futur...)
- Ville durable (GIZC, ports...)
- Confiance numérique (cybersécurité...)
- Alimentation intelligente (filières pêche et aquaculture...)
- Nouvelles ressources (algues, coproduits...)
- Mobilité écologique
- Objets intelligents (drones...)
- Économie des données

Les projets candidats doivent d'inscrire dans l'une de ces thématiques et/ou dans les objectifs de l'un des comités stratégiques de filière (CSF).

Objectifs

- Retombées économiques et technologiques directes sous forme de **nouveaux produits, services et technologies** (notamment pour les PME)
- Retombées indirectes en termes de **structuration durable de filières**.

Remarque

Dans le cadre de cet appel, **le label d'un Pôle atteste du caractère innovant et structurant pour la compétitivité** lors de l'évaluation des dossiers par le jury de sélection.

Rapprochez-vous du Pôle Mer Bretagne Atlantique sans tarder!

Conditions d'éligibilité

Portage	Entreprise (réalisant des travaux de R&D)
Consortium	Partenariat collaboratif obligatoire (a minima une entreprise et un acteur de recherche)
Montants attendus des projets	Entre 5 et 50 M€
Type d'aide	Mixte: subventions et avances remboursables
Taux de remboursement	Les taux moyens de co-financement sont les suivants: <ul style="list-style-type: none">▪ 50% pour les petites entreprises (PE)▪ 40% pour les moyennes entreprises (ME)▪ 30% pour les autres entreprises
Durée	Pas de durée formelle mais une mise sur le marché ou une génération de résultat à un terme de l'ordre de cinq ans à compter de la fin du programme aidé

Échéances

Appel à projets OUVERT
Dépôt des dossiers « au fil de l'eau ».

Ouverture: 16 janvier 2018

Clôture: 15 janvier 2019

(dans la limite des crédits disponibles)



BRETAGNE ATLANTIQUE

Le Pôle Mer Bretagne Atlantique est à votre écoute
pour vous aider à monter un projet de ce type,
n'hésitez pas à nous contacter.

Contact Pôle Mer Bretagne Atlantique:

➤ **Anaïs Turpault** : anaïs.turpault@polemer-ba.com

Plus d'informations:

file:///C:/Users/anaïs.turpault/Downloads/Cahier%20des%20charges%20PSPC%20AA
P%207.pdf